

## Rapport délégué CR au CC du 4 septembre 2017

Le prochain CR aura lieu à Genolier le 21 septembre.

Avec à l'ordre du jour notamment :

- Le règlement du CI qui a été modifié suite à l'acceptation des statuts par toute les communes.
- Un crédit de soutien pour la création d'un conseil des jeunes régional.
- Un crédit DISREN pour le financement du passage sous voie de la gare de Gland
- Un crédit DISREN pour le réaménagement de la RC1 Mies –Founex

Concernant le DISREN je peux vous informer que si les 2 préavis précédent sont accepté nous arriveront à 0.47 pt d'impôt régional.

A noter encore l'élection d'un nouveau membre du CODIR suite à la démission Mme Tecon de Rolle.

Frédéric Guilloud